

Lettre d'animation financière aux paroissiens petits cotisants : novembre ? lettre après l'AG ?

Cher ami paroissien

Nous avons le plaisir de vous compter parmi nos paroissiens depuis de nombreuses années.

Lors de votre participation aux cultes, vous avez déjà effectué des offrandes et nous vous en remercions. En effet, votre paroisse a besoin du soutien financier de ses membres pour continuer à rendre des services pour tous : cultes, actes pastoraux, instruction religieuse aux enfants, visites aux malades, aux personnes âgées, et autres actions de solidarité.

Notre paroisse, comme toute église en France, ne reçoit aucune subvention de qui que ce soit. Nous sommes entièrement financés par les dons des paroissiens. Or, actuellement, des NNNNN foyers protestants recensés à NNNNN et environ seuls NNNN contribuent au soutien matériel de l'Eglise.

Vous en faites partie et nous en sommes reconnaissants. La moyenne de la contribution est de NNNN Euros/an. Elle est stable depuis des années. Mais l'inflation frappe aussi les caisses de la paroisse. Nous arrivons difficilement à réaliser notre budget : nous ne finançons pas seulement nos dépenses locales, mais en dehors de la rémunération de notre pasteur nous participons à la formation de nouveaux pasteurs, à la retraite des pasteurs plus anciens et à de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.

Les dons nominatifs réguliers - par exemple par virement automatique de compte à compte - sont particulièrement utiles pour la paroisse d'un côté mais également pour vous puisqu'ils permettent d'étaler vos dons mois par mois et de profiter de la déduction fiscale, si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu. Le montant de votre offrande est strictement confidentiel.

Combien donner ? Plusieurs paroissiens versent la dîme (10 %) de leur revenu comme le faisaient les premiers chrétiens. L'Eglise Protestante Unie recommande que le montant des cotisations, dons et offrandes versés par chaque foyer, ne soit pas inférieur à 2% de ses revenus, soit l'équivalent d'une semaine de revenus pour l'année. Nos recettes par virements mensuels s'étalent entre 20 et plusieurs centaines d'Euros par mois. Mais la hauteur de votre engagement financier est entièrement laissée à votre appréciation.

Votre participation constitue un précieux encouragement pour notre pasteur et pour votre conseil presbytéral pour maintenir bien vivante votre paroisse et à aider au témoignage des Eglises Protestantes en France et dans le monde.

Fraternellement

Pasteur

Présidente du Cons. Presb.

Trésorier